

AIPR – FORMATION ET EXAMEN

AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX

Formation « École des Métiers »

Objectifs opérationnels et évaluables

- Identifier les différents réseaux.
- Connaître la réglementation liée à l'avis ministériel les concernant.
- Identifier les risques et adapter leurs méthodes de travail à chaque situation, afin de diminuer l'endommagement des réseaux à travers l'établissement, la compréhension et le respect des données émises à partir des Demandes de Travaux (DT), des Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) et des Avis de Travaux Urgents (ATU).

Programme de la formation

- **Accueil et recueil des besoins des stagiaires**
- Présentation du guide technique
- Etude de la réforme
- Exploration de l'organisation d'un chantier
- Analyse des questions mises à disposition par le Ministère de la transition écologique (MTE)
- Passage de l'examen AIPR sous forme de QCM sur le site du MTE
- **Evaluation des stagiaires, debriefing et auto-évaluation des formateurs**

Prérequis

Aucun

Modalités pédagogiques

En présentiel.

Supports pédagogiques : Présentation power point, connexion internet au site du Ministère de la transition écologique.

Intervenants : Formateur interne certifié

Méthode d'évaluation des stagiaires

Test QCM sur la plateforme du Ministère de la transition écologique.

Remise d'une **attestation de réussite** permettant la délivrance de l'AIPR par l'employeur.

Evaluation à chaud sur le contenu de la formation par le stagiaire

Public concerné

Ouvriers, chefs d'équipe, chefs de chantier, agents administratifs, conducteurs de travaux, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage...

La formation Intervention à proximité des réseaux est **enregistrée au registre spécifique sous le numéro RS 1282**.

Organisation

Durée : 1 jour, soit 7 heures

Lieu : Ecole des Métiers - Société des Eaux de Marseille ou dans les locaux du client

Nombre de participants : Groupe de 1 à 8 personnes

Contact : Amandine BLANC - 04 91 57 64 03 - formation@eauxdemarseille.fr